



Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » de la CSI Juin 2021

Changements d'attitude
concernant les droits des
travailleurs à la suite de la
pandémie mondiale

EMPLOI
EMPLOIS RESPECTUEUX DU CLIMAT
DROITS
PROTECTION SOCIALE
ÉGALITÉ
INCLUSION

Un nouveau contrat social en faveur de la reprise et de la résilience

Éditeur légalement responsable:
Sharan Burrow, secrétaire générale

CSI
Boulevard du Roi Albert II, 5, boîte 1, 1210 Bruxelles, Belgique
Tél.: +32 2 224 99 448
Courriel: info@ituc-csi.org — www.ituc-csi.org

Table des matières

Méthodologie	4
Introduction	5
Principales conclusions	6
Points importants.....	16

Méthodologie

Le présent rapport résume les résultats d'une enquête commandée par la Confédération syndicale internationale (CSI). Les travaux de terrain ont été menés par la société YouGov du 1^{er} au 15 juin 2021. Les enquêtes ont été

réalisées en ligne dans dix pays et représentent un échantillon total de 12 242 personnes. La taille de l'échantillon par pays est la suivante:

Pays		N =
Australie		1 056
Brésil		1 008
États-Unis		1 257
France		1 037
Grande-Bretagne		1 674
Inde		1 012
Indonésie		2 131
Italie		1 067
Japon		1 000
Mexique		1 000

Note: La taille de l'échantillon varie selon les pays en raison de l'échantillon standard utilisés pour les enquêtes dans chaque région. Tous les échantillons comprennent plus d'un millier de répondants et ont donc une taille sensiblement supérieure au minimum requis pour garantir la fiabilité statistique.

Les résultats nationaux ont été pondérés équitablement afin d'établir une valeur « moyenne ».

Le questionnaire a été élaboré par la CSI, en consultation avec YouGov. Le cabinet de consultants Kate Whelan Consulting a été chargé d'établir le rapport.

Introduction

En juin 2021, la Confédération syndicale internationale (CSI) a commandé une étude afin de déterminer si le public considère que les droits des travailleurs sont plus ou moins importants qu'avant la pandémie de Covid-19.

La question a été posée dans dix pays, à savoir l'Australie, le Brésil, la France, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique et les États-Unis d'Amérique.

La question était: « Veuillez penser à l'avant pandémie de Covid-19 (mars 2020). Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? » en ce qui concerne « le droit de s'affilier à un syndicat », « le droit à un salaire minimum décent », « le droit de grève », « le droit de négociation collective », « le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement », « le droit à des allocations chômage » et « le droit à des congés maladie rémunérés ».

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes:

- En moyenne, parmi les sept droits des travailleurs mentionnés dans l'enquête, 44 % des personnes interrogées considèrent qu'ils sont plus importants maintenant qu'avant la pandémie.
- Les trois droits des travailleurs pour lesquels les personnes interrogées estiment que ces droits ont *toujours été importants* ou qu'ils sont *plus importants maintenant* sont les plus nombreuses, sont les suivants:
 1. le droit à un accès aux **soins de santé** abordable économiquement (82 % des répondants considèrent que ce droit est **aussi/plus** important),
 2. le droit à **un salaire minimum décent** (79 %),
 3. le droit à des **congés maladie** rémunérés (78 %).
- À l'exception du « droit de grève » (15 %), moins de 10 % des répondants pensent que chacun des droits des travailleurs mentionnés sont moins importants qu'auparavant.

Principales conclusions

En moyenne, parmi les sept droits des travailleurs mentionnés dans l'enquête, 44 % des personnes interrogées considèrent qu'ils sont plus importants maintenant qu'avant la pandémie.

Près des trois quarts des participants (73 %) estiment qu'ils ont soit **toujours été importants** ou qu'ils sont désormais plus importants (ci-après désignés par l'expression « **aussi/plus important** »).

Plus de la moitié des personnes interrogées considèrent que les droits des travailleurs tels que « le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement » (58 %), « le droit à des allocations chômage » (53 %), « le droit à un salaire minimum décent » (51 %) et « le droit à des congés maladie rémunérés » (51 %) sont **plus importants** qu'avant la pandémie mondiale de Covid-19.

Près de la moitié des personnes interrogées (43 %) est d'avis que « le droit de négociation collective afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes » est aujourd'hui **plus important** qu'avant la pandémie. Un pourcentage significatif de la population considère également que les droits des travailleurs, tels que « le droit de s'affilier à un syndicat » (31 %) et « le droit de grève » (22 %), sont aussi **plus importants** aujourd'hui.

En outre, 41 % des répondants – soit près de la moitié de la population – estiment que « le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement » est **beaucoup plus important** qu'avant. Une personne sur trois environ pense

que « le droit à un salaire minimum décent » (35 %), « le droit à des allocations chômage » (33 %) et « le droit à des congés maladie rémunérés » sont désormais **beaucoup plus importants** qu'auparavant.

En ce qui concerne les sept droits des travailleurs cités, au moins 56 % et jusqu'à 82 % des personnes interrogées considèrent qu'ils sont **aussi/plus importants** qu'avant la pandémie. Les trois droits des travailleurs pour lesquels le pourcentage de personnes estimant qu'ils ont toujours été importants ou qu'ils sont plus importants aujourd'hui est le plus élevé, sont les suivants:

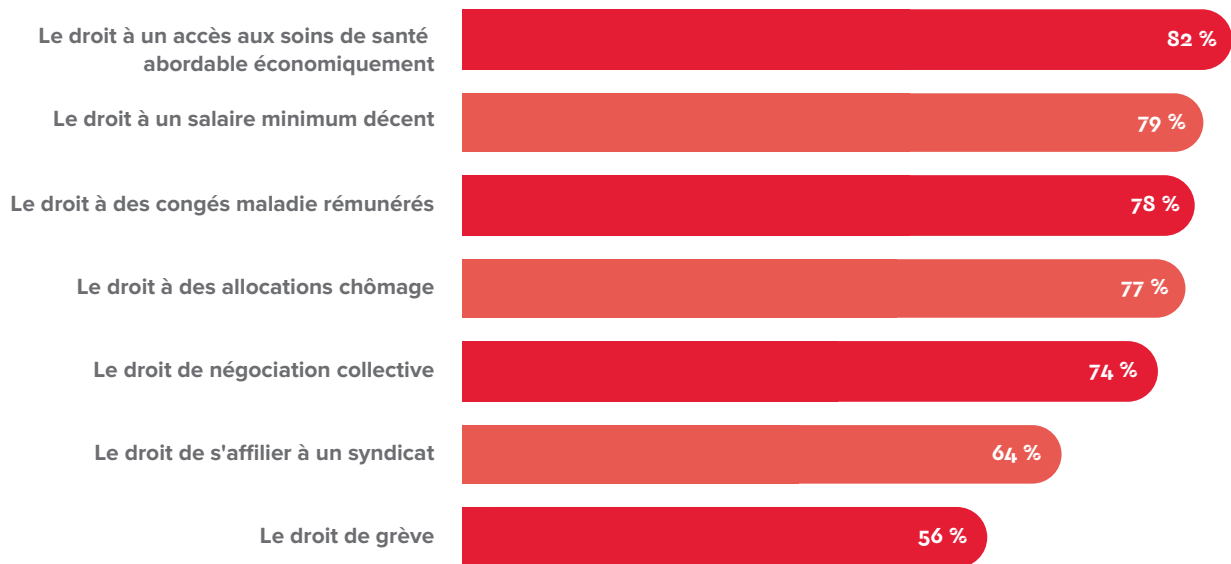
1. **le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement (82 % aussi/plus important),**
2. **le droit à un salaire minimum décent (79 %),**
3. **le droit à des congés maladie rémunérés (78 %).**

Viennent ensuite:

- **le droit d'accès à des allocations chômage (77 %),**
- **le droit de négociation collective afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes (74 %),**
- **le droit de s'affilier à un syndicat (64 %),**
- **le droit de grève (56 %).**

À l'exception du « droit de grève » (15 %), moins de 10 % des répondants estiment que chacun des droits des travailleurs mentionnés sont moins importants qu'avant.

« Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? »: réponse combinée « plus/toujours important »



« Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? »

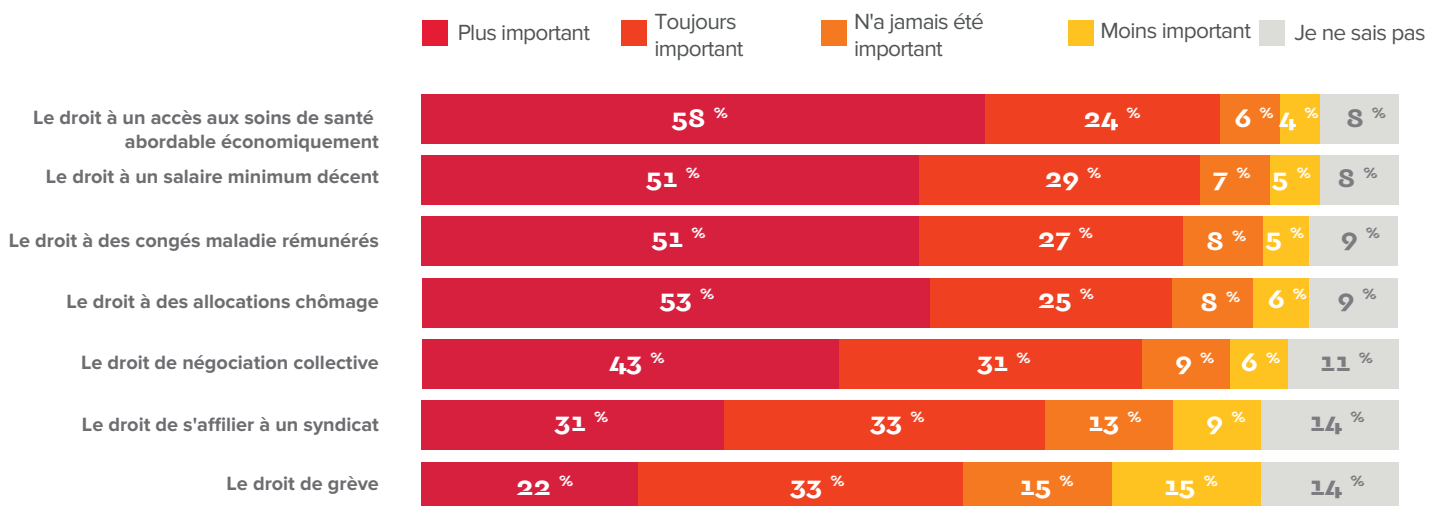


Figure 1: Question: « Veuillez penser à l'avant pandémie de Covid-19 (mars 2020). Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? » Réponses combinées « Beaucoup plus important maintenant qu'avant », « Un peu plus important maintenant qu'avant » et « Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours » UNIQUEMENT N = 12 242

Figure 2: Question: « Veuillez penser à l'avant pandémie de Covid-19 (mars 2020). Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? » ÉCHELLE: « Beaucoup plus important maintenant qu'avant », « Un peu plus important maintenant qu'avant » (PLUS IMPORTANT), « Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui » (TOUJOURS IMPORTANT), « Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui » (N'A JAMAIS ÉTÉ IMPORTANT), « Un peu moins important qu'avant » et « Beaucoup moins important qu'avant » (MOINS IMPORTANT) et « Je ne sais pas » (JE NE SAIS PAS) N = 12 242

Analyse démographique

Genre

En ce qui concerne les différents droits des travailleurs mentionnés, on observe très peu de différence entre les genres.

En moyenne, 43 % des hommes et 45 % des femmes considèrent que chacun des sept droits des travailleurs mentionnés est plus important maintenant qu'avant la pandémie. Par ailleurs, 74 % des hommes et 72 % des femmes estiment que ces droits des travailleurs sont **aussi/plus** importants aujourd'hui.

Les congés maladie rémunérés (48 % des hommes contre 53 % des femmes) sont le droit des travailleurs pour lequel la différence entre les genres est la plus grande (juste 5 %).

En ce qui concerne les droits des travailleurs qui sont **aussi/plus** importants aujourd'hui, la différence entre les hommes et les femmes n'est que de 1 % pour chacun des droits mentionnés, à l'exception du droit à des congés maladie rémunérés (76 % des hommes contre 79 % des femmes).

Âge

Bien que l'enquête n'ait fait apparaître que de légères différences selon les tranches d'âge lors de l'analyse des chiffres combinés des réponses « **aussi/plus** important », des différences marquées ont été observées uniquement pour la réponse « plus important ».

Pour les sept droits de travailleurs mentionnés, les chiffres moyens combinés des réponses « **aussi/plus** important » sont de 72 % pour les moins de 35 ans, de 73 % pour les 35 à 54 ans et de 74 % pour les plus de 55 ans.

Toutefois, la moyenne pour les chiffres relatifs à la réponse « plus important » est de 48 % pour les moins de 35 ans, de 45 % pour les 35 à 54 ans et de 38 % pour les plus de 55 ans.

À titre d'exemple, 62 % des plus de 55 ans, 64 % des 35 à 55 ans et 66 % des moins de 35 ans considèrent que le droit de s'affilier à un syndicat est **aussi/plus** important qu'avant. Toutefois, 23 % seulement des plus de 55 ans contre 38 % des moins de 35 ans et 31 % des 35 à 55 ans sont d'avis que ce droit est plus important aujourd'hui.

Ces différences traduisent le fait que les répondants plus âgés sont plus enclins que les plus jeunes à choisir « c'était important avant et ça l'est encore aujourd'hui ». De même, les répondants plus jeunes ont eu davantage tendance que les plus âgés à estimer que tous les droits des travailleurs sont plus importants aujourd'hui qu'avant la pandémie.

Perspective régionale

Quelques différences ont été observées entre les régions, celle d'Asie-Pacifique étant plus encline à penser que cinq des sept droits des travailleurs mentionnés sont plus importants aujourd'hui qu'avant.

Les répondants de la région **Asie-Pacifique** ont davantage tendance que les autres régions ou que la moyenne mondiale à considérer les droits suivants comme plus importants qu'avant:

- **le droit de s'affilier à un syndicat (37 % contre une moyenne mondiale de 31 %),**
- **le droit à un salaire minimum décent (57 % contre une moyenne mondiale de 51 %),**
- **le droit de négociation collective, afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes (49 % contre une moyenne mondiale de 43 %),**
- **le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement (65 % contre une moyenne mondiale de 58 %),**
- **le droit à des allocations chômage (56 % contre une moyenne mondiale de 53 %).**

Les personnes interrogées des Amériques ont plus tendance que les autres régions ou que la moyenne mondiale à considérer que les droits suivants sont plus importants qu'avant:

- **le droit de grève (27 % contre 22 %),**
- **le droit à des congés maladie rémunérés (55 % contre une moyenne mondiale de 51 %).**

Analyse par pays

Le droit de s'affilier à un syndicat

Dans l'ensemble, près des deux tiers (64 %) des personnes interrogées sont d'avis que « le droit de s'affilier à un syndicat » est **aussi/plus** important aujourd'hui. Parmi elles, 31 % considèrent qu'il est plus important. Seulement 9 % estiment que ce droit est moins important et 13 % pensent qu'il n'était pas important avant et ne l'est pas aujourd'hui.

Les répondants d'Inde (42 %) et d'Indonésie (45 %) sont les plus enclins à considérer que le droit de s'affilier à un syndicat est plus important aujourd'hui. Viennent ensuite le Brésil (38 %), l'Australie (30 %) et le Mexique (30 %).

Les répondants d'Italie (27 %) et des États-Unis d'Amérique (28 %) ont un peu moins tendance à penser que le droit de s'affilier à un syndicat est plus important aujourd'hui.

À peine 18 % des participants en France, 21 % au Japon et 22 % en Grande-Bretagne estiment que le droit de s'affilier à un syndicat est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie; toutefois, au moins la moitié pense que ce droit est **aussi/plus** important (52 % en France, 58 % au Japon et 68 % en Grande-Bretagne).

Le droit à un salaire minimum décent

Plus de la moitié (51 %) des répondants sont d'avis que le droit à un salaire minimum décent est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Parmi eux, 35 % – soit plus d'une personne sur trois – estiment que ce droit est beaucoup plus important qu'avant.

Au total, 79 % des personnes interrogées considèrent que le droit à un salaire minimum décent est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie.

Deux tiers des participants brésiliens (67 %) et indonésiens (66 %) pensent que le droit à un salaire minimum décent est plus important maintenant qu'avant la pandémie. Étonnamment, 57 % des participants brésiliens estiment que le droit à un salaire minimum décent est beaucoup plus important qu'avant.

Le soutien est également fort en Inde (62 %), en Australie (55 %), au Mexique (52 %) et en Italie (51 %), plus de la moitié de la population de ces pays considérant que le droit à un salaire minimum décent est désormais plus important qu'avant la pandémie.

La France (33 %), le Japon (38 %), la Grande-Bretagne (39 %) et les États-Unis d'Amérique (41 %) se situent largement à la traîne des autres pays en ce qui concerne leur conviction que le droit à un salaire minimum décent est aujourd'hui plus important. Toutefois, au moins 64 % des répondants (France) et jusqu'à 84 % d'entre eux (Grande-Bretagne) estiment que ce droit est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie.

Le droit de grève

Un peu moins d'un quart (22 %) des personnes interrogées considèrent que le droit de grève est aujourd'hui plus important qu'avant la pandémie. À peine moins (15 %) estiment que le droit de grève est moins important aujourd'hui.

Le droit de grève est donc le droit des travailleurs que les personnes interrogées ont le moins tendance à considérer comme plus important qu'avant la pandémie et le plus tendance à considérer comme moins important.

Toutefois, plus de la moitié (56 %) des répondants des dix pays couverts par cette enquête est d'avis que le droit de grève est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie. Mise à part l'Indonésie (qui, avec ses 38 %, diffère sensiblement des autres pays), l'Inde (54 %) et les États-Unis d'Amérique (56 %) sont les pays affichant les chiffres combinés « **aussi/plus** important » les plus bas. Les chiffres de ces deux pays montrent toutefois que plus de la moitié de leur population considère toujours que le droit de grève est **aussi/plus** important qu'avant.

En Italie, les répondants sont les plus enclins à penser que le droit de grève est aussi/plus important aujourd'hui (70 %). Toutefois, en Inde (32 %), au Brésil (31 %) et en Australie (28 %), davantage de personnes interrogées sont d'avis que le droit de grève est plus important aujourd'hui (contre 26 % en Italie). Au Mexique, 23 % des répondants estiment aussi que le droit de grève est plus important maintenant.

À peine 16 % des répondants indonésiens considèrent que le droit de grève est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie, comme le pensent 16 % des participants au Japon, 17 % en Grande-Bretagne, 19 % en France et 23 % au Mexique.

Le droit de négociation collective afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes

Près des trois quarts (74 %) des personnes interrogées pensent que le droit de négociation collective est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie. Parmi celles-ci, 43 % – soit près de la moitié – considèrent qu'il est plus important. Si l'on pousse la ventilation plus loin, 25 % des personnes interrogées – soit une personne sur quatre dans les dix pays couverts par l'enquête – estiment que le droit de négociation collective est beaucoup plus important qu'auparavant.

Dans l'ensemble, 6 % seulement considèrent que le droit de négociation collective est moins important aujourd'hui qu'avant la pandémie.

Plus de la moitié des personnes interrogées en Indonésie (59 %), en Inde (58 %) et au Brésil (57 %) sont d'avis que le droit de négociation collective est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Viennent ensuite le Mexique (48 %), l'Australie (42 %) et l'Italie (42 %), où des pourcentages élevés de la population pensent que le droit de négociation collective est plus important maintenant.

Les personnes interrogées de France (24 %), du Japon (26 %), de Grande-Bretagne (29 %) et des États-Unis d'Amérique (35 %) sont moins enclines à considérer que le droit de négociation collective est plus important qu'avant la pandémie. Toutefois, au moins la moitié des participants (58 % en France) et jusqu'à près des trois quarts (72 % en Grande-Bretagne) estiment que le droit de négociation collective est **aussi/plus** important.

Le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement

Quarante et un pour cent – soit près de la moitié – des répondants à l'enquête considèrent qu'un accès aux soins de santé abordable économiquement est beaucoup plus important maintenant qu'avant, soit le pourcentage le plus élevé de tous les droits des travailleurs mentionnés. Cinquante-huit pour cent estiment qu'il est plus important, tandis que 82 % pensent que l'accès aux soins de santé abordable économiquement est **aussi/plus** important qu'avant.

Dans l'ensemble, à peine 4 % des personnes interrogées sont d'avis que le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement est moins important aujourd'hui qu'il ne l'était avant la pandémie.

Les trois quarts des répondants du Brésil (75 %), d'Indonésie (75 %) et d'Inde (74 %) considèrent que le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Viennent ensuite l'Australie, où 64 % des personnes interrogées pensent qu'un tel accès est aujourd'hui plus important, le Mexique (59 %) et l'Italie (58 %).

À l'instar de nombreux autres droits des travailleurs mentionnés, les personnes interrogées de France (35 %), du Japon (37 %), de Grande-Bretagne (44 %) et des États-Unis d'Amérique (48 %) sont nettement moins enclines à considérer que le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Toutefois, plus de la moitié des répondants de chacun de ces pays estiment que le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement est **aussi/plus** important aujourd'hui qu'avant la pandémie (68 % en France, 72 % aux États-Unis d'Amérique, 75 % au Japon et 82 % en Grande-Bretagne).

Le droit à des allocations chômage

Une personne interrogée sur trois (33 %) considère que le droit à des allocations chômage est désormais beaucoup plus important qu'avant la pandémie. Plus de la moitié des répondants (53 %) estiment qu'il est plus important et plus des trois quarts (77 %) sont d'avis que le droit à des allocations chômage est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie.

Six pour cent seulement estiment que le droit à des allocations chômage est moins important qu'avant la pandémie.

Soixante-sept pour cent de personnes interrogées au Brésil, 64 % en Inde et 60 % en Italie considèrent, en revanche, que le droit à des allocations chômage est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Ces pays sont suivis par l'Australie (59 %), l'Indonésie (58 %) et le Mexique (55 %), où plus de la moitié des répondants pense que le droit à des allocations chômage est plus important qu'avant la pandémie.

La France (35 %), la Grande-Bretagne (42 %), le Japon (43 %) et les États-Unis d'Amérique (46 %) sont, une fois encore, moins enclins que les autres pays à penser que ce droit des travailleurs est moins important qu'avant la pandémie. Toutefois, ici aussi, des pourcentages élevés de la population de ces pays considèrent que le droit à des allocations chômage est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie: 66 % en France, 69 % aux États-Unis d'Amérique, 76 % au Japon et 80 % en Grande-Bretagne.

Le droit à des congés maladie rémunérés

Un peu plus de la moitié (51 %) des personnes interrogées estime que le droit à des congés maladie rémunérés est plus important aujourd'hui qu'avant la pandémie. Par ailleurs, 32 % – soit près d'une personne sur trois – considèrent qu'il est beaucoup plus important.

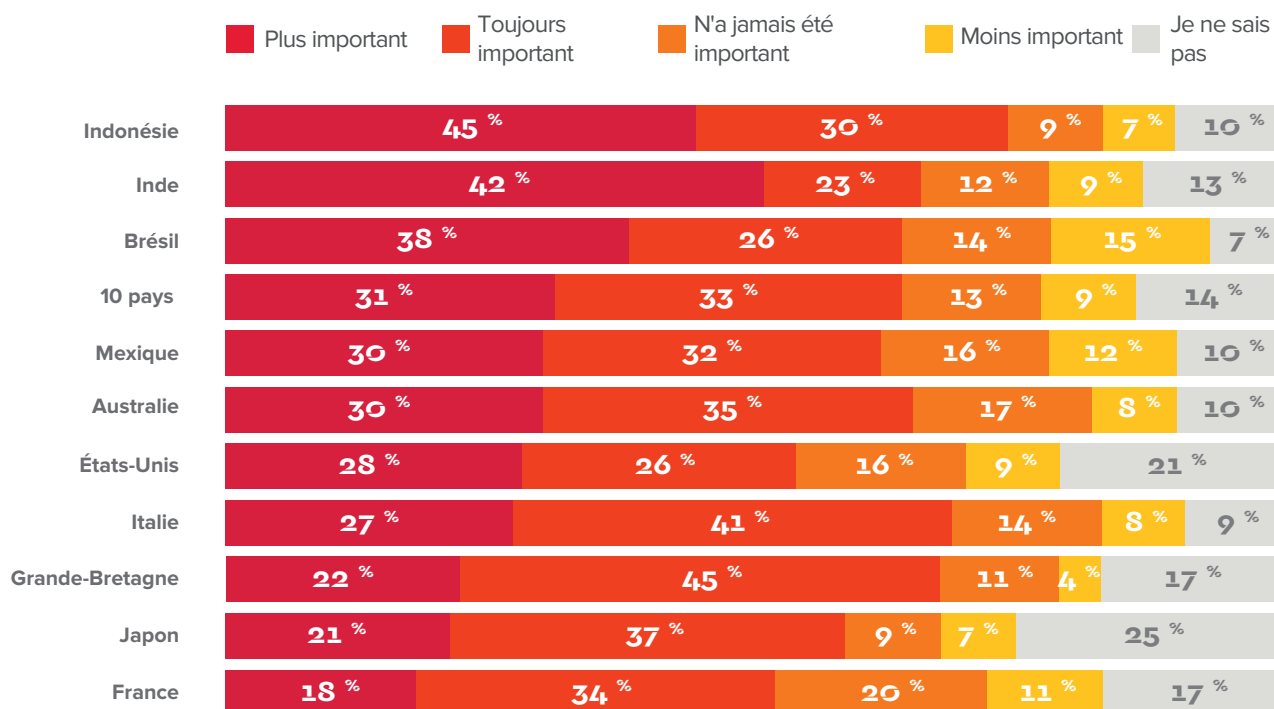
Le chiffre combiné des personnes qui pensent que le droit à des congés maladie rémunérés est **aussi/plus** important maintenant qu'avant la pandémie s'établit à 78 %.

Les populations d'Inde (65 %) et du Brésil (64 %) ont beaucoup plus tendance que celles d'autres pays à considérer que le droit à des congés maladie rémunérés est plus important maintenant qu'avant la pandémie. Viennent ensuite le Mexique (56 %), l'Australie (54 %), l'Italie (54 %) et l'Indonésie (51 %).

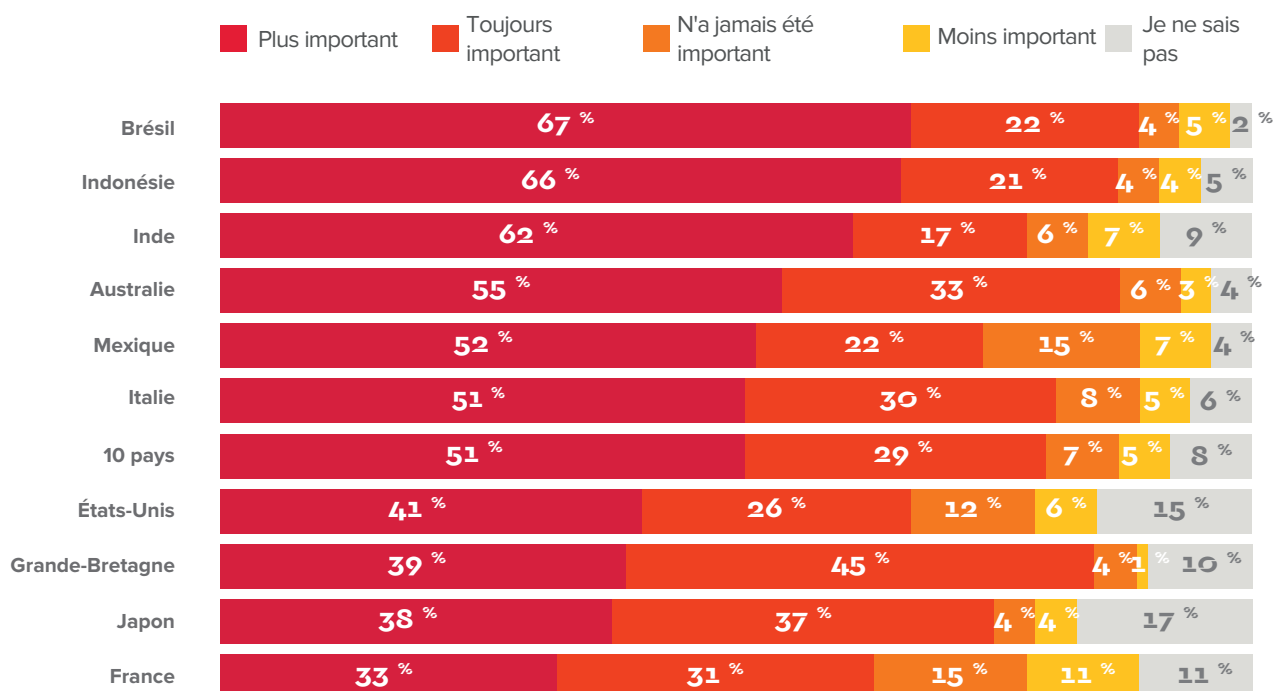
Une fois encore, la France (32 %), le Japon (40 %), les États-Unis d'Amérique (46 %) et la Grande-Bretagne (47 %) sont les moins enclins à penser que le droit à des congés maladie rémunérés est plus important maintenant qu'avant la pandémie mondiale. Cependant, cela représente toujours au moins une personne interrogée sur trois (France) et jusqu'à près de la moitié des personnes interrogées (États-Unis d'Amérique et Grande-Bretagne). En outre, une nouvelle fois, des pourcentages élevés de la population de ces pays considèrent que le droit à des congés maladie rémunérés est **aussi/plus** important qu'avant la pandémie, à savoir 66 % en France, 70 % aux États-Unis d'Amérique, 74 % au Japon et 83 % en Grande-Bretagne.

« Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? »

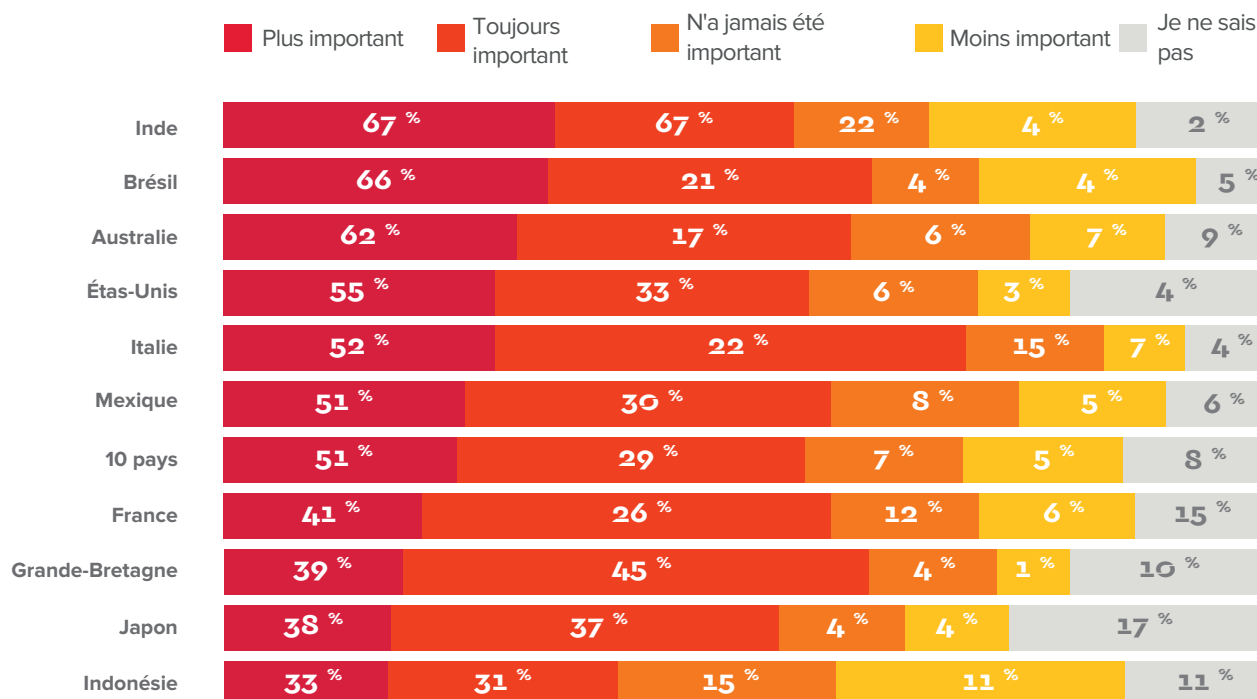
Le droit de s'affilier à un syndicat (3a)



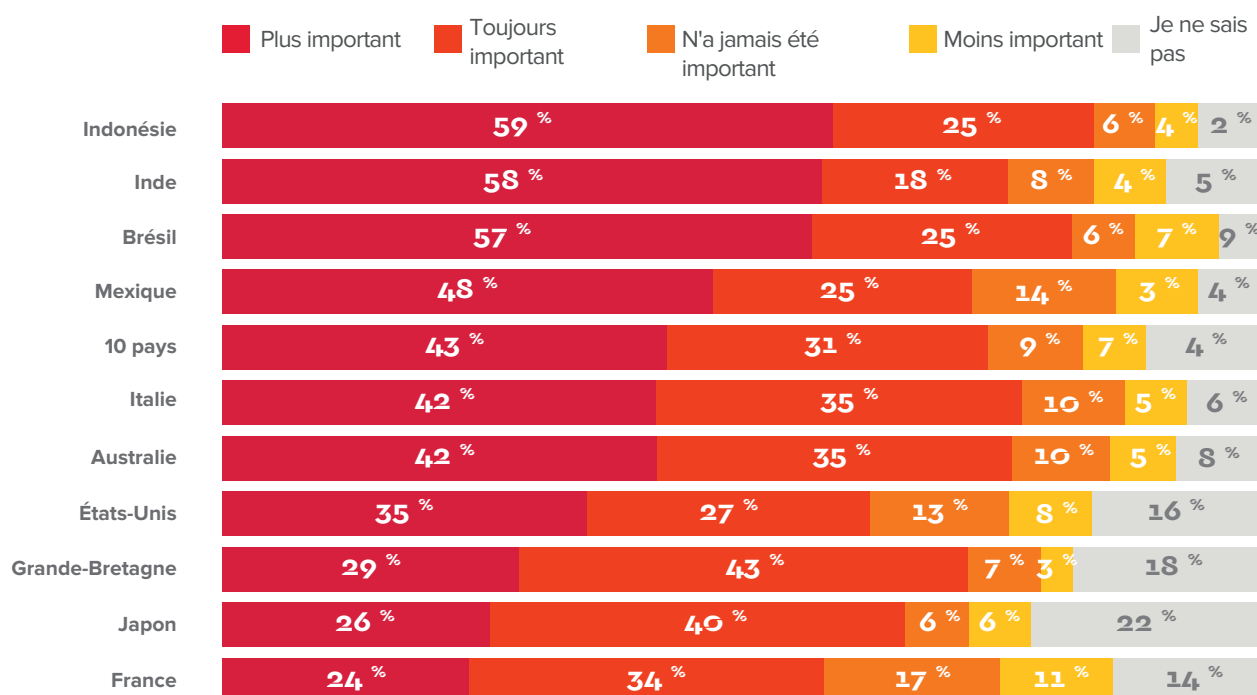
Le droit à un salaire minimum décent (3b)



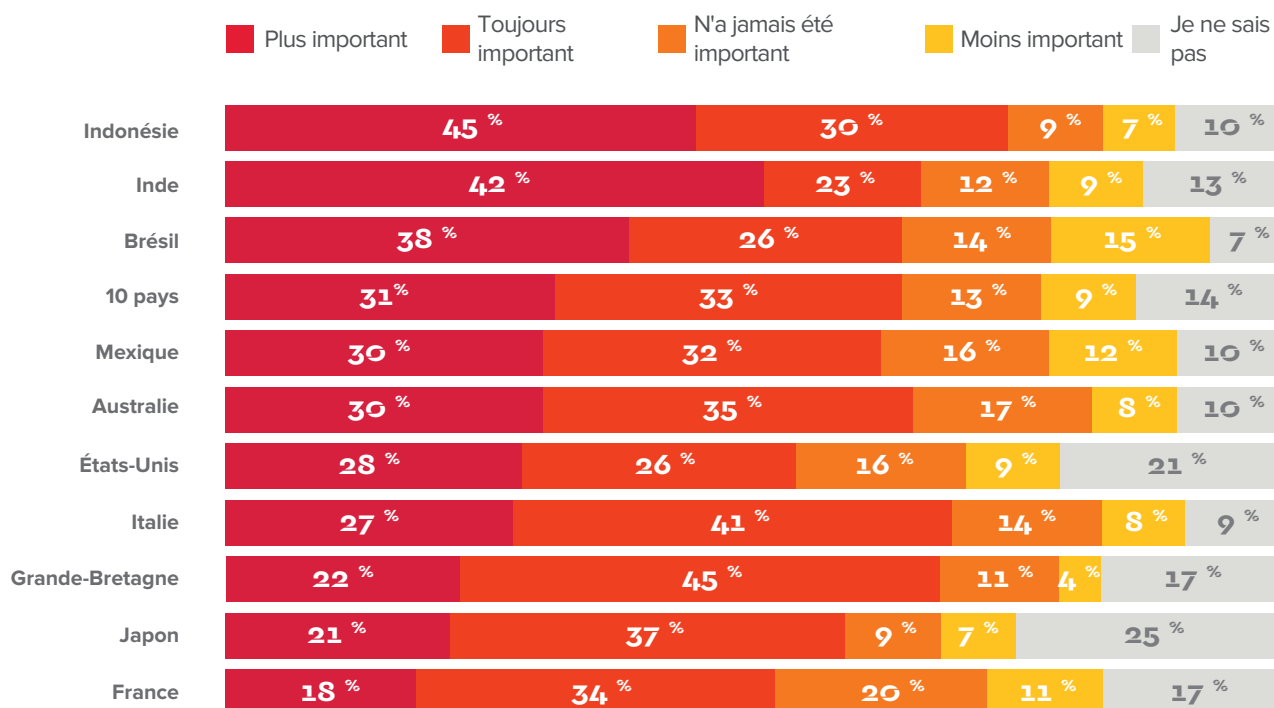
Le droit de grève (3c)



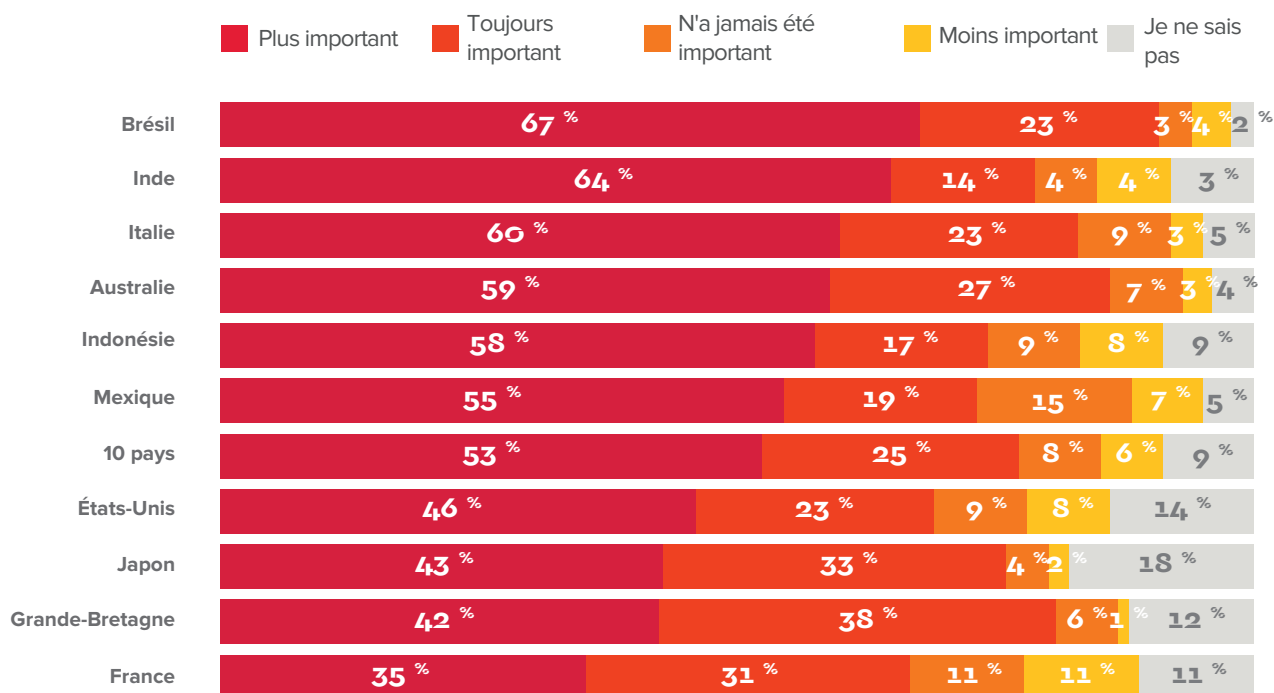
Le droit de négociation collective, afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes (3d)



Le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement (3e)



Le droit à des allocations chômage (3f)



Le droit à des congés maladie rémunérés (3g)

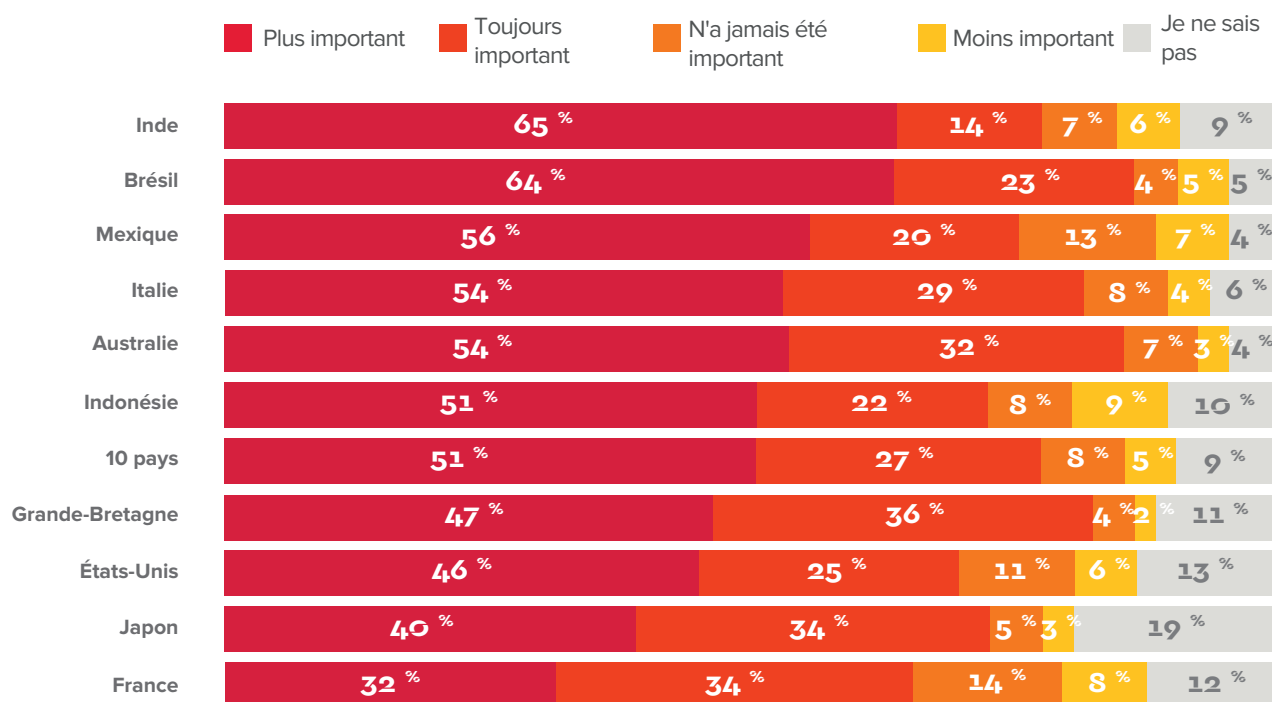


Figure 3: Question: « Veuillez penser à l'avant pandémie de Covid-19 (mars 2020). Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué? » ÉCHELLE: « Beaucoup plus important maintenant qu'avant », « Un peu plus important maintenant qu'avant » (PLUS IMPORTANT), « Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui » (TOUJOURS IMPORTANT), « Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui » (N'A JAMAIS ÉTÉ IMPORTANT), « Un peu moins important maintenant qu'avant » et « Beaucoup moins important maintenant qu'avant » (MOINS IMPORTANT), « Je ne sais pas » (JE NE SAIS PAS) N=12 242 (Australie n=1 056, Brésil n=1 008, France n=1 037, Grande-Bretagne n=1 674, Inde n=1 012, Indonésie n=2 131, Italie n=1 067, Japon n=1 000, Mexique n=1 000, États-Unis d'Amérique n=1 257)

Résultats importants

Légende

AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Australie	Brésil	France	Grande-Bretagne	Inde	Indonésie	Italie	Japon	Mexique	États-Unis

Q Veuillez penser à l'avant pandémie de Covid-19 (mars 2020). Pensez-vous que les droits des travailleurs suivants sont plus ou moins importants maintenant que par rapport à cette période, ou pensez-vous que cela n'a pas évolué?

Le droit de s'affilier à un syndicat	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	17 %	17 %	24 %	8 %	14 %	22 %	25 %	14 %	8 %	17 %	18 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	13 %	13 %	14 %	10 %	9 %	20 %	19 %	13 %	13 %	13 %	10 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	33 %	35 %	26 %	34 %	45 %	23 %	30 %	41 %	37 %	32 %	26 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	13 %	17 %	14 %	20 %	11 %	12 %	9 %	14 %	9 %	16 %	16 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	4 %	3 %	5 %	6 %	2 %	5 %	4 %	3 %	5 %	7 %	4 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	4 %	5 %	10 %	5 %	2 %	5 %	3 %	4 %	2 %	5 %	5 %
Je ne sais pas	14 %	10 %	7 %	17 %	17 %	13 %	10 %	9 %	25 %	10 %	21 %
Net: Plus important	31 %	30 %	38 %	18 %	22 %	42 %	45 %	27 %	21 %	30 %	28 %
Net: Moins important	9 %	8 %	15 %	11 %	4 %	9 %	7 %	8 %	7 %	12 %	9 %
Combiné: Plus important/ Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	64 %	65 %	64 %	52 %	68 %	65 %	75 %	68 %	58 %	62 %	54 %

Le droit à un salaire minimum décent	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	35 %	36 %	57 %	18 %	27 %	42 %	49 %	35 %	18 %	34 %	30 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	16 %	19 %	10 %	15 %	11 %	19 %	17 %	16 %	21 %	19 %	11 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	29 %	33 %	22 %	31 %	45 %	17 %	21 %	30 %	37 %	22 %	26 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	7 %	6 %	4 %	15 %	4 %	6 %	4 %	8 %	4 %	15 %	12 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	3 %	1 %	3 %	6 %	1 %	5 %	2 %	2 %	2 %	4 %	2 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	2 %	1 %	3 %	5 %	1 %	3 %	2 %	3 %	1 %	3 %	3 %
Je ne sais pas	8 %	4 %	2 %	11 %	10 %	9 %	5 %	6 %	17 %	4 %	15 %
Net: Plus important	51 %	55 %	67 %	33 %	39 %	62 %	66 %	51 %	38 %	52 %	41 %
Net: Moins important	5 %	3 %	5 %	11 %	1 %	7 %	4 %	5 %	4 %	7 %	6 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	79 %	88 %	89 %	64 %	84 %	78 %	87 %	81 %	75 %	74 %	67 %

Le droit de grève	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	12 %	15 %	20 %	10 %	10 %	17 %	7 %	16 %	6 %	12 %	18 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	10 %	13 %	11 %	9 %	7 %	15 %	9 %	10 %	10 %	11 %	8 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	33 %	32 %	31 %	39 %	44 %	23 %	22 %	45 %	37 %	35 %	30 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	15 %	17 %	10 %	14 %	12 %	13 %	21 %	13 %	12 %	18 %	16 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	8 %	6 %	8 %	8 %	3 %	10 %	16 %	5 %	6 %	7 %	3 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	7 %	7 %	13 %	7 %	4 %	10 %	11 %	3 %	4 %	7 %	5 %
Je ne sais pas	14 %	10 %	7 %	13 %	19 %	13 %	14 %	8 %	25 %	10 %	19 %
Net: Plus important	22 %	28 %	31 %	19 %	17 %	32 %	16 %	26 %	16 %	23 %	26 %
Net: Moins important	15 %	13 %	21 %	15 %	7 %	20 %	28 %	8 %	10 %	14 %	9 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	56 %	60 %	62 %	58 %	61 %	54 %	38 %	70 %	53 %	58 %	56 %

Le droit de négociation collective, afin que les travailleurs puissent s'unir pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus justes	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	25 %	22 %	42 %	12 %	16 %	32 %	39 %	24 %	11 %	25 %	23 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	17 %	20 %	15 %	13 %	13 %	26 %	20 %	18 %	15 %	22 %	12 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	31 %	35 %	25 %	34 %	43 %	18 %	25 %	35 %	40 %	25 %	27 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	9 %	10 %	6 %	17 %	7 %	8 %	6 %	10 %	6 %	14 %	13 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	3 %	3 %	3 %	5 %	2 %	4 %	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	3 %	2 %	4 %	5 %	1 %	3 %	1 %	3 %	2 %	3 %	4 %
Je ne sais pas	11 %	8 %	4 %	14 %	18 %	9 %	6 %	7 %	22 %	6 %	16 %
Net: Plus important	43 %	42 %	57 %	24 %	29 %	58 %	59 %	42 %	26 %	48 %	35 %
Net: Moins important	6 %	5 %	8 %	11 %	3 %	7 %	4 %	6 %	6 %	8 %	8 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	74 %	77 %	82 %	58 %	72 %	76 %	84 %	77 %	66 %	72 %	62 %

Le droit à un accès aux soins de santé abordable économiquement	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	41 %	44 %	65 %	17 %	29 %	55 %	60 %	38 %	17 %	39 %	37 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	17 %	20 %	10 %	18 %	15 %	19 %	15 %	20 %	20 %	20 %	11 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	24 %	27 %	15 %	33 %	38 %	10 %	14 %	25 %	38 %	18 %	24 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	6 %	4 %	4 %	13 %	5 %	5 %	3 %	8 %	4 %	11 %	9 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	2 %	1 %	1 %	5 %	1 %	3 %	2 %	1 %	2 %	4 %	2 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	2 %	1 %	2 %	4 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %	3 %
Je ne sais pas	8 %	3 %	3 %	10 %	12 %	6 %	4 %	5 %	18 %	4 %	14 %
Net: Plus important	58 %	64 %	75 %	35 %	44 %	74 %	75 %	58 %	37 %	59 %	48 %
Net: Moins important	4 %	2 %	4 %	9 %	2 %	5 %	3 %	4 %	3 %	8 %	5 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	82 %	91 %	90 %	68 %	82 %	84 %	89 %	83 %	75 %	77 %	72 %

Le droit à des allocations chômage	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	33 %	37 %	55 %	15 %	24 %	41 %	35 %	37 %	22 %	33 %	31 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	20 %	23 %	13 %	20 %	18 %	23 %	23 %	23 %	21 %	21 %	15 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	25 %	27 %	23 %	31 %	38 %	14 %	17 %	23 %	33 %	19 %	23 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	8 %	7 %	3 %	11 %	6 %	6 %	9 %	9 %	4 %	15 %	9 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	3 %	1 %	2 %	6 %	0 %	4 %	4 %	2 %	1 %	4 %	5 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	3 %	1 %	2 %	5 %	1 %	3 %	4 %	1 %	1 %	3 %	3 %
Je ne sais pas	9 %	4 %	2 %	11 %	12 %	8 %	9 %	5 %	18 %	5 %	14 %
Net: Plus important	53 %	59 %	67 %	35 %	42 %	64 %	58 %	60 %	43 %	55 %	46 %
Net: Moins important	6 %	3 %	4 %	11 %	1 %	7 %	8 %	3 %	2 %	7 %	8 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	77 %	86 %	90 %	66 %	80 %	78 %	74 %	83 %	76 %	73 %	69 %

Le droit à des congés maladie rémunérés	Total	AUS	BRA	FRA	GBR	IND	IDN	ITA	JPN	MEX	USA
Beaucoup plus important maintenant qu'avant	32 %	35 %	50 %	16 %	31 %	45 %	30 %	32 %	18 %	35 %	31 %
Un peu plus important maintenant qu'avant	19 %	19 %	15 %	17 %	16 %	20 %	21 %	22 %	22 %	21 %	15 %
Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	27 %	32 %	23 %	34 %	36 %	14 %	22 %	29 %	34 %	20 %	25 %
Aucune évolution, ce n'était pas important avant et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui	8 %	7 %	4 %	14 %	4 %	7 %	8 %	8 %	5 %	13 %	11 %
Un peu moins important maintenant qu'avant	3 %	2 %	2 %	4 %	1 %	3 %	4 %	2 %	1 %	4 %	3 %
Beaucoup moins important maintenant qu'avant	3 %	1 %	3 %	4 %	1 %	2 %	4 %	2 %	2 %	3 %	3 %
Je ne sais pas	9 %	4 %	4 %	12 %	11 %	9 %	10 %	6 %	19 %	4 %	13 %
Net: Plus important	51 %	54 %	64 %	32 %	47 %	65 %	51 %	54 %	40 %	56 %	46 %
Net: Moins important	5 %	3 %	5 %	8 %	2 %	6 %	9 %	4 %	3 %	7 %	6 %
Combiné: Plus important/Aucune évolution, c'était important avant et ça l'est toujours aujourd'hui	78 %	86 %	87 %	66 %	83 %	79 %	74 %	82 %	74 %	76 %	70 %

